



Début: Avenue Robespierre  
Fin: Rue des vergers

DCM 15/12/1992

C'est le 19 mars 1962 à midi qu'est proclamé le GPRA (gouvernement provisoire de République algérienne) instauré en 1958 par le FLN. le cessez le feu consécutif à la signature, la veille des accords d'Evian entre la Gouvernement français et le FLN.

Les accords d'Evian donnent l'indépendance à l'Algérie après 8 ans d'une « guerre sans nom » au terme de laquelle la France a concédée au FLN tout ce qu'il demandait. Consultée par référendum le 8 avril, la métropole lassée d'un interminable conflit qui mit la nation française en contradiction avec ses principes, approuve les accords d'Evian par 90% des suffrages exprimés. Le 3 juillet le Général De Gaulle reconnaît l'indépendance algérienne

